



Non paiement des cotisations SST de mon employeur

Par **laurette06**, le **01/03/2015** à **20:04**

Bonsoir,
Suite à une énorme pression morale que m'ont fait subir mes nouveaux employeurs, je suis tombée en dépression et suis en arrêt maladie depuis mi-janvier 2015.
Je me suis rendue à l'inspection du travail pour savoir qu'elles étaient mes possibilités pour quitter mon entreprise sachant que je leur ai proposé une rupture conventionnelle qu'ils n'ont pas pris en compte.
L'inspection du travail en a convenu qu'il s'agissait ni plus ni moins de harcèlement moral. Je ne souhaite pas aller jusqu'au prud'homme (délai long et je voudrais me sortir au plus vite de cette situation et passer envisager de trouver un autre emploi)
Ils m'ont conseillé de me faire déclarer inapte par la médecine du travail. J'ai donc pris rendez-vous une première fois afin de lui exposer la situation. De là, j'ai eu une première visite le 20-02-15 pour lequel j'ai été déclaré inapte au poste et devais avoir une seconde visite (14 jours après) soit le 06 mars courant.
Mais voilà, j'ai reçu un courrier de la médecine du travail comme quoi mon employeur n'avait pas réglé sa cotisation auprès du SST et que cette seconde visite ne pourrait avoir lieu.
Je ne sais plus que faire.... j'ai besoin qu'on m'aide.
Je m'épuise ... cette situation devient invivable... Je veux juste pouvoir être libéré et pouvoir me relever... Je me vois sombrer dans la dépression, j'ai 47 ans et aujourd'hui, j'ai peur pour l'avenir.
J'attend avec impatience votre réponse.